

Technicien de réseaux de télécommunications

RNCP30999 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255s
Formacode(s)	24252, 24246
Code(s) ROME	I1307
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	29/07/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

81 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 67 à former et organiser l'évaluation et 14 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ABONDANCE	81946596400032	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800145	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former

Liste complète des 81 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp30999-technicien-de-reseaux-de-telecommunications/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

A partir du dossier technique d'exécution et du cahier des charges de l'opérateur, le technicien de réseaux de télécommunications est chargé de l'exécution et du bon déroulement techniques des travaux de construction, de modification, d'extension et de maintenance sur les réseaux de télécommunications.

Les réseaux concernés mettent en œuvre deux technologies distinctes : les réseaux à technologie cuivre (réseau de nature électrique) et les réseaux optiques (lumière dans des fibres optiques).

Les câbles cuivre multipaires sont utilisés sur la boucle locale cuivre historique (BLC). Ils supportent la téléphonie commutée (réseau téléphonique commuté, RTC) et les liaisons xDSL (multiplexages numériques). Ce réseau permet des connexions bas et Haut Débit (HD).

Les câbles optiques (monomodes) sont utilisés sur les réseaux de type FTTH (Fiber To The Home) et les réseaux constituant la boucle locale optique mutualisée. Ils permettent des connexions à très haut débit (THD).

Les câbles cuivre et les câbles optiques sont utilisés conjointement sur les réseaux hybrides de type NRAxy (nœud de raccordement d'abonnés haut débit), et de type FTTx (réseau optique à terminaison cuivre).

Le champ d'intervention du technicien couvre l'ensemble des réseaux, de l'origine des signaux dans les nœuds de raccordements, jusqu'au domicile des clients ou aux locaux des entreprises, en passant par les parties de transport, distribution et branchement des réseaux.

Les travaux de construction, de modification et d'extension se réalisent généralement en équipe de quelques personnes, au sein de laquelle le technicien pilote les actions ; il assure alors la fonction de chef d'équipe.

Les travaux de maintenance peuvent être préventifs ou correctifs. Ils peuvent être réalisés seul par le technicien, quand la nature des travaux et les contraintes de sécurité le permettent.

Le professionnel travaille en lien avec un bureau d'études, et sous la responsabilité d'un chargé d'affaires ou un conducteur de travaux.

Le technicien réalise sur site les repérages et relevés avant, pendant et après les travaux (fiches d'occupation d'alvéoles, récolements, mesures).

Il réalise les travaux de construction, de modification, d'extension et de maintenance des réseaux de télécommunications, ainsi que les travaux de branchement des clients.

Il réalise les mesures électriques et optiques, dont les opérations de recettage des réseaux. Pour ce faire, il utilise des appareils de mesure (réflectomètre cuivre et optique, photomètre optique, testeur de continuité et d'isolement, analyseur de trames) pour les travaux et la maintenance. Ces appareils peuvent être associés à l'utilisation d'un ordinateur portable, d'une tablette communicante ou d'un smartphone pour effectuer les mesures, les enregistrer et en communiquer les résultats.

Le technicien travaille en lien avec un bureau d'études, et sous la responsabilité d'un chargé d'affaires ou d'un conducteur de travaux.

Le lieu de travail du technicien est l'entreprise pour la préparation des chantiers.

L'essentiel des activités du technicien se déroule sur des chantiers (sur la voie publique ou chez le client) pour les travaux de production, d'encadrement et de maintenance. Ces chantiers concernent les réseaux aériens, souterrains, sur façade et en immeuble, en milieu urbain et en milieu rural.

Le technicien peut exercer l'emploi localement ou se déplacer pour de longues périodes sur des chantiers éloignés. Les travaux ont lieu exceptionnellement de nuit, pour ne pas perturber les services rendus aux clients connectés.

Pour les travaux de maintenance corrective (dépannage), le technicien peut être amené à assurer des astreintes.

Lors des travaux et parfois de la maintenance, le technicien dirige une équipe d'installateurs de réseaux. Il est en relation avec le représentant de l'opérateur ou du sous-traitant, les services techniques municipaux, les syndicats de copropriété, les promoteurs ou les résidents.

Dans le cadre des travaux de maintenance et des travaux de branchement de clients, le technicien est en relation directe avec ceux-ci.

Il veille à sa propre sécurité et à celle des personnels placés sous sa responsabilité, ainsi qu'à celle des usagers et clients. Il réalise ses activités dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

Le professionnel est confronté aux risques liés :

- aux travaux en hauteur ;
- à la présence de réseaux électriques basse ou haute tension dans l'environnement du chantier ;
- à la présence de tensions électriques basses tensions sur les réseaux de télécommunications ;
- à la présence de rayonnement laser dans les fibres optiques ;
- à la présence d'amiante dans son environnement de travail ;
- au voisinage de la circulation routière.

Il utilise des moyens matériels variés (nacelle, compresseur, outils électroportatifs, appareils de mesure électriques et optiques, soudeuse optique, terminaux et périphériques informatiques).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications cuivre
Organiser, réaliser et contrôler les travaux d'installation des réseaux de télécommunications cuivre.
Organiser, réaliser et contrôler les travaux de raccordement des câbles et de câblage des dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications cuivre.
Réaliser les mesures et le dossier de recettage des réseaux de télécommunications cuivre.
Organiser, réaliser et contrôler les travaux de branchement des clients de réseaux de télécommunications cuivre.
Encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications.
2. Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications cuivre
Réaliser les travaux de maintenance préventive des réseaux de télécommunications cuivre.
Réaliser les travaux de maintenance corrective des réseaux de télécommunications cuivre.
3. Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications optiques
Organiser, réaliser et contrôler les travaux d'installation des réseaux de télécommunications optiques.
Organiser, réaliser et contrôler les travaux de raccordement des câbles et de câblage des dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications optiques.
Réaliser les mesures et le dossier de recettage des réseaux de télécommunications optiques.
Organiser, réaliser et contrôler les travaux de branchement des clients des réseaux de télécommunications optiques.
Encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications
4. Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications optiques
Réaliser les travaux de maintenance préventive des réseaux de télécommunications optiques.
Réaliser les travaux de maintenance corrective des réseaux de télécommunications optiques.

Blocs de compétences

RNCP30999BC01 — Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications cuivre

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser, réaliser et contrôler les travaux d'installation des réseaux de télécommunications cuivre.
Organiser, réaliser et contrôler les travaux de raccordement des câbles et de câblage des dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications cuivre.
Réaliser les mesures et le dossier de recettage des réseaux de télécommunications cuivre.
Organiser, réaliser et contrôler les travaux de branchement des clients de réseaux de télécommunications cuivre.
Encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications.

RNCP30999BC02 — Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications cuivre

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser les travaux de maintenance préventive des réseaux de télécommunications cuivre.
Réaliser les travaux de maintenance corrective des réseaux de télécommunications cuivre.

RNCP30999BC03 — Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications optiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser, réaliser et contrôler les travaux d'installation des réseaux de télécommunications optiques.
Organiser, réaliser et contrôler les travaux de raccordement des câbles et de câblage des dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications optiques.
Réaliser les mesures et le dossier de recettage des réseaux de télécommunications optiques.
Organiser, réaliser et contrôler les travaux de branchement des clients des réseaux de télécommunications optiques.
Encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications

RNCP30999BC04 — Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications optiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser les travaux de maintenance préventive des réseaux de télécommunications optiques.
Réaliser les travaux de maintenance corrective des réseaux de télécommunications optiques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises des secteurs des télécommunications et des travaux publics. Ces entreprises peuvent être les opérateurs qui gèrent leurs propres réseaux de télécommunications, et les entreprises sous-traitantes qui réalisent pour le compte de ceux-ci les travaux de production et de maintenance des réseaux de télécommunications.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de production, technicien de maintenance, chef d'équipe

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour la tenue de l'emploi, l'employeur doit délivrer au salarié, après qu'il a suivi une formation à la prévention des risques correspondants :

Articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitations électriques délivrées par l'employeur aux niveaux B0, H0, BE Mesurage et BR pour les réseaux de télécommunications.

Articles R. 4323-55, R. 4323-56 et R. 4323-57 du code du travail : autorisation de conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel de catégorie 1B.

S'il y a nécessité de réaliser des travaux en hauteur à l'aide d'échelles ou grimpettes, l'employeur doit également assurer au salarié une formation à l'utilisation des équipements (articles R4323-1 à 3 et R4323-104 et-106 du code du travail).

Réforme anti-endommagement 2018 : autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), de niveau encadrant.

Décret du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante ; articles R 4412-87 et R 4412-117 du code du travail : attestation de compétence individuelle de catégorie Personnel d'encadrement de chantier, pour les travaux relevant de la sous-section 4.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 886 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (23 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles · tension 5/5 (Très élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 550
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 930 €
Selon la branche	5 402 € – 7 512 €
Prise en charge	Branches concernées
6 930 €	Valeur par défaut · 207 branches
7 512 €	CPNE des Télécoms
7 101 €	CPNEFP Commerce à distance
6 722 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 210 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
5 670 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
5 402 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	29/07/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP392

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37445

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP392

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30999/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	202
----------------------	-----

Parcours menés à terme	218
Taux d'achèvement	108 %
Période	02/2022 – 09/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 219
Montant total engagé	1 828 895 €
Coût moyen par dossier	1 500 €
Durée moyenne	53 h
Période	01/2020 – 07/2023
France compétences	91 %
France Travail	5 %
Reste à charge titulaire	4 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.